

Le fonctionnement des commissions

Approuvé par le Comité Directeur du 11 mars 2005

Le responsable de chaque commission réunit à son initiative, les membres de la commission, notamment:

- pour établir le programme de sorties et de courses;
- lors de la définition des objectifs et des règles de fonctionnement propres à la commission.

Préalablement à la réunion de la commission, le responsable informe le président de sa tenue en lui précisant l'ordre du jour.

Le président précisera au responsable de la commission s'il assistera à la réunion et quels membres du comité directeur le représenteront ou l'accompagneront.

La publication du bulletin est l'affaire de tous. Les responsables de commissions adresseront le programme de sorties ainsi que les propositions d'articles avant le 30 avril pour le bulletin du 2^o semestre et avant le 30 octobre pour le 1^o semestre (si possible sous forme de fichier WORD).

Le bilan d'activités annuel et le budget prévisionnel (avec notamment les projets d'acquisition de matériel) devront être adressés au président avant le 31 octobre de chaque année.

La réunion d'une commission début octobre est donc impérative. Elle permettra:

- de dresser les fiches d'activités à adresser à la fédération avec les contrats d'objectifs;
- de faire le bilan d'activités pour l'assemblée générale;
- de préparer en concertation avec le trésorier le budget prévisionnel (dépenses, recettes, évaluation des week-ends, séjours).

Les demandes de formation seront adressées aux responsables de commissions correspondantes qui les transmettront au président.

Les responsables de commissions seront destinataires d'un compte rendu des réunions du comité directeur (dans la pochette courrier de l'activité à la permanence).

Le comité directeur s'engage à communiquer à chaque responsable de commission toute information qui pourrait intéresser le fonctionnement de son activité.

Le comité directeur a nommé Bernard TRON, coordonnateur des commissions et de la formation. Vous pouvez le contacter, pour tout problème et proposition d'amélioration sur le fonctionnement de commissions et l'organisation des sorties.